

Intitulé du poste	Directeur d'une Ecole Publique Conventionnée, poste susceptible d'être vacant.
--------------------------	--

Etablissement	Ecole publique conventionnée de Port Gentil au GABON
----------------------	--

Contexte du poste	<p>Les Ecoles Publiques Conventionnées du Gabon sont définies et organisées dans le cadre d'une convention ou d'un protocole entre la République Gabonaise et la République Française.</p> <p>A ce titre l'enseignement qui y est dispensé repose à la fois sur les programmes français et sur les programmes gabonais ; notamment une large place doit être réservée à l'enseignement de l'instruction civique, de l'histoire et de la géographie du Gabon.</p> <p>Les élèves sont préparés au Certificat d'Etudes Primaire gabonais.</p> <p>Les EPC accueillent chacune entre 100 et 600 élèves gabonais (65%), français (30%) et d'autres nationalités (5%).</p> <p>Chaque EPC est dirigée par un directeur titulaire de l'EN française, un directeur de l'enseignement privé sous contrat ou un directeur gabonais. Le directeur a rang de chef d'établissement, il est déchargé de classe.</p> <p>Les EPC sont des écoles publiques gabonaises qui relèvent de la réglementation gabonaise et placées sous la tutelle administrative et pédagogique des autorités du ministère gabonais de l'EN.</p> <p>Le contrôle du respect des "normes françaises" qui garantit l'homologation des EPC en tant "qu'établissement d'enseignement français à l'étranger" est sous la responsabilité du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France.</p> <p>L'Association pour la Promotion des Ecoles Publiques Conventionnées assure la gestion des droits de scolarité acquittés par les parents d'élèves qui permettent la rémunération des personnels, l'entretien et le fonctionnement des EPC.</p>
--------------------------	--

	L'équipe enseignante est constituée d'enseignants titulaires gabonais, d'enseignants titulaires français, et d'enseignants titulaire d'un diplôme « métiers de l'enseignement » délivré par une université francophone.
Le cadre général de la mission	<p>Les missions s'inscrivent dans les missions générales d'un établissement scolaire : le rôle du directeur s'apparente davantage à celui d'un chef d'établissement comme c'est le cas dans les EPLE.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion administrative de l'école, dont la responsabilité de la perception des droits de scolarité acquittés par les parents d'élèves, • Accueil et inscription des élèves, suivi individualisé des élèves en lien avec les familles, • Animation du projet d'école, • Animation des projets de partenariats avec les écoles gabonaises et autres institutions éducatives, • Animation de l'équipe pédagogique, • Accompagnement et formation des enseignants non-titulaires, • Création de conditions de fonctionnement de l'école favorable au travail en équipe, • Développement de l'innovation pédagogique, • Contribution au fonctionnement du Réseau des EPC et des Ecoles gabonaises.
Les grands axes du réseau des EPC et du projet d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre tout en œuvre pour la réussite de tous les élèves, • Maintenir un climat scolaire propice aux apprentissages, • Faire vivre une inter-culturalité dynamique, et concourir au développement de la francophonie, • Participer au développement du système éducatif gabonais en construisant et en faisant vivre des projets avec des Ecoles gabonaises partenaires, • Accompagner les enseignants nouvellement affectés dans l'EPC et les équipes d'écoles gabonaises.
6 axes de travail prioritaires ont été retenus pour le projet du Réseau des EPC et des Ecoles Partenaires 2015/2020	<ol style="list-style-type: none"> 1. Garantir et conforter les apprentissages fondamentaux, 2. Développer et mettre en œuvre une pédagogie permettant à chacun d'exploiter pleinement son potentiel, 3. Rendre l'élève acteur de sa scolarité et de son projet personnel en collaboration avec les familles, 4. Développer un climat d'établissement serein et confiant propice aux apprentissages, par la

	<p>cohésion des équipes et la responsabilisation de chacun,</p> <p>5. Favoriser l'ouverture de l'Ecole (plus largement du réseau des EPC) sur son environnement,</p> <p>6. Favoriser l'apprentissage de l'anglais et l'usage des outils informatiques dès l'école maternelle.</p>
<p>Les missions spécifiques</p>	<p>Le directeur aura en charge la gestion administrative de l'école en liaison avec l'association gestionnaire et le service des EPC au Ministère : tenue et transmission des documents administratifs, suivi de la perception des droits de scolarité, établissement du projet de budget, gestion des commandes de matériel, gestion de l'entretien des locaux...,</p> <p>Le directeur assure l'animation de l'équipe pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil et accompagnement des enseignants nouvellement nommés, - Organisation et mise en œuvre d'animations pédagogiques, - Participation à des actions de formation à la demande du Ministère en charge de l'éducation gabonais, - Elaboration et mise en œuvre de projets pluridisciplinaires, de projets avec les écoles partenaires. <p>Le directeur sera une force de propositions auprès du Service des EPC et de l'APEPC dans les domaines de la gestion, de la qualité du service rendu aux usagers et de l'innovation pédagogique.</p> <p>Le directeur s'impliquera pleinement dans la politique menée par le réseau des EPC pour permettre aux EPC d'être au service du développement du système éducatif gabonais.</p>
<p>Compétences requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture d'esprit et capacité d'adaptation aux situations, - Qualités relationnelles et motivation pour le travail d'équipe, - Disponibilité et implication, - Compétences en matière de management et de prise de décision, - Compétences en gestion financière et administrative d'un établissement scolaire, - Compétences en formation d'adultes dans les domaines de la pédagogie et de la gestion d'un établissement scolaire, - Aptitude à animer des partenariats, - Capacité à s'inscrire dans une ligne hiérarchique complexe, et à rendre compte périodiquement et de façon pertinente aux autorités de tutelle, - Capacité à l'accompagnement d'enseignants, - Capacité à travailler en mode projet.

<p>Modalités de service</p>	<p>Elles sont définies par les Autorités gabonaises dans le cadre d'une lettre de mission. Elles comprennent un service à temps complet d'au moins 30h hebdomadaires.</p> <p>Les congés annuels sont pris 5 jours ouvrés après la fin de l'année scolaire avec une reprise de fonction 5 jours ouvrés avant le début de l'année scolaire.</p> <p>Le rythme scolaire des EPC se structure en 5 journées et s'organise en journées continues.</p>
<p>Modalités de rémunération</p>	<p>Traitement indiciaire de base (vous référer à votre indice)</p> <p>ISVL (indemnité supplémentaire liée à la vie locale) : 3000 €/mois</p> <p>Prime d'installation versée en une seule fois : 1372 €</p> <p>Indemnité logement : 762 €/mois.</p> <p>Billets d'avion AR pour la France limités à 3 billets pour les membres de la famille vivant au Gabon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - billets liés à la mission (début et fin de contrat). - billets liés aux congés : une fois par an.